



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

---

*Commission des transports et du tourisme*

---

**0000/0000(INI)**

4.5.2015

## **PROJET D'AVIS**

de la commission des transports et du tourisme

à l'intention de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

sur un cadre stratégique pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique  
(0000/0000(INI))

Rapporteure pour avis: Henna Virkkunen

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission des transports et du tourisme invite la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. se félicite de la vision de la Commission concernant un système énergétique intégré à l'échelle du continent qui soit durable, à faibles émissions de CO<sub>2</sub> et respectueux du climat, ainsi que d'un achèvement du marché intérieur de l'énergie qui repose sur la concurrence et qui garantisse l'approvisionnement énergétique;
2. souligne que le secteur des transports est responsable de plus de 30 % de la consommation finale d'énergie en Europe et que 94 % des transports sont tributaires des produits pétroliers;
3. attire l'attention sur la nécessité de règles définies au niveau mondial au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation maritime internationale pour la satisfaction des objectifs des secteurs aérien et maritime en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>, point essentiel pour la compétitivité des industries européennes;
4. note que 70 % des Européens vivent en ville et invite les États membres à adopter des mesures ciblées allant dans le sens de transports urbains fluides et efficaces du point de vue économique et énergétique;
5. plaide en faveur d'une législation globale qui stimule les investissements de manière neutre sur le plan technologique dans les domaines de la recherche, de la production et de la distribution de carburants renouvelables et des technologies de moteurs modernes; insiste sur la nécessité de réduire les émissions en remplaçant les carburants fossiles par des carburants renouvelables, par l'électricité ou par des solutions de substitution à faibles émissions de CO<sub>2</sub>; estime qu'il est nécessaire de soutenir le déploiement précoce du gaz naturel liquéfié; rappelle que l'ouverture du marché aérien aux carburants renouvelables aiderait l'Union européenne à conserver sa position de chef de file dans le domaine des énergies renouvelables;
6. se félicite du soutien apporté aux modes de transport les plus économes en énergie, comme le rail, le transport maritime, les voies navigables intérieures et les autoroutes de la mer, grâce à l'amélioration de leur efficacité économique;
7. se déclare en faveur d'un train de mesures complet concernant le transport routier qui encourage une tarification plus efficace de l'utilisation des infrastructures et le déploiement de solutions de transport intelligentes; souligne que l'efficacité énergétique peut être améliorée en encourageant la numérisation, l'utilisation de systèmes de transport intelligents et le développement de services de transport novateurs.